



Bulletin

N° 63
12/23

Calculateur de CO₂
pour infrastructures

Nouvelle loi sur
la protection
des données

Analyse de l'état des
routes cantonales

Sommaire



Avec le calculateur de CO₂ ECO₂nstruct, Infra Suisse propose une solution orientée vers la pratique pour traiter le bilan écologique de projets d'infrastructure.



Les cycles de vie de matériaux métalliques sont particulièrement importants dans la construction de voies de communication. L'approvisionnement en provenance de la Suisse est toutefois menacé en raison de conditions cadres difficiles.

03	Editorial
04	Durabilité dans la construction d'infrastructures
06	Routes cantonales
10	Acier et aluminium
14	Infra-Tagung
16	CFF
20	Interview avec Sandra Sauter
24	Nouvelle loi sur la protection des données
27	CAS
30	Actualités
31	Evénements

L'histoire du verre...

Le changement d'année offre une bonne occasion de pratiquer la pensée positive.

Le secteur de la construction d'infrastructures en Suisse reste exigeant pour ses acteurs: un changement de paradigme souhaité par les marchés publics mais qui peine à être instauré, des critères de durabilité difficilement applicables, une transformation numérique astreignante et des besoins en main d'œuvre spécialisée qui ne cessent de croître. Les conséquences: une culture collaborative tendue, un manque de confiance en l'avenir et une image de la branche qui bat de l'aile. Dans ce climat tendu, les conflits entre partenaires du secteur sont programmés. Pour les éviter, nous cherchons des solutions.

Le critère de la **durabilité** joue un rôle essentiel dans les marchés publics. Avec «ECO₂nstruct», un outil que nous avons développé avec nos partenaires, nous proposons désormais une approche possible basée sur l'une des trois dimensions de la durabilité.

Les **routes cantonales** constituent un élément important du réseau de transport suisse. L'analyse de leur état révèle de grandes différences au niveau des dépenses pour leurs amélioration, aménagement et entretien. Pourtant, plus de la moitié des cantons estiment que l'état de leurs routes est bon, voire très bon. Chaque canton doit donc se questionner au sujet des mesures requises sur son territoire. Ici aussi, il semble que le verre soit au moins à moitié plein.

La **nouvelle loi sur la protection des données** n'a pas seulement déstabilisé le secteur de la construction au cours du deuxième semestre 2023. En effet, dans l'article écrit par notre collègue invitée Romina Dietsche de la SSE, la juriste nous montre que la nouvelle réglementation offre également des opportunités et répond à nos questions.

Il en va de même pour la plateforme «ARIBA», introduite par les **CFF**. Bureaucratie supplémentaire ou gadget numérique de l'un des plus grands maîtres d'ouvrage publics? Plutôt une opportunité pour simplifier les processus et ainsi réduire la charge de travail des entrepreneurs, comme nous le constatons dans l'article à la page 16.



«Je suis convaincu que nous sommes certes sollicités, mais pas dépassés.»

Les risques qui menacent la Suisse en **matière de sécurité d'approvisionnement** en acier et en aluminium ne peuvent en aucun cas être banalisés. L'engagement politique sera donc requis. C'est pourquoi nos collègues de metallsuisse s'engagent pour des conditions-cadres favorables.

Nous les aborderons également le 25 janvier 2024 lors de notre **congrès Infra au KKL de Lucerne** en nous posant la question «Sommes-nous dépassés?». Celle-ci sera reprise à la Journée Infra 2024 le 20 mars à Lausanne. Des conférenciers passionnants ainsi qu'une table ronde menée par des intervenants de qualité composeront le programme des deux événements. Nous nous réjouissons de vous rencontrer soit à Lucerne, soit à Lausanne.

Je suis convaincu que nous sommes certes sollicités, mais pas dépassés. Alors, au plus tard lorsque nous trinquerons pendant les fêtes, pensons encore une fois à l'histoire du verre. En adoptant une attitude positive, la branche propage un espoir plus contagieux que le virus hivernal de la grippe qui sévit depuis quelques semaines.

Infra Suisse vous souhaite donc une bonne santé, de joyeuses fêtes ainsi qu'une nouvelle année positive et couronnée de succès.

Adrian Dinkelmann
Directeur d'Infra Suisse



Durabilité dans la construction d'infrastructures

Avec «ECO₂nstruct», Infra Suisse lance un calculateur d'écobilan pour les projets de construction

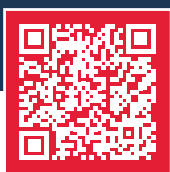
Infra Suisse a développé un nouvel outil permettant d'améliorer l'empreinte écologique de projets de construction. Avec «ECO₂nstruct», les entreprises, maîtres d'ouvrage et bureaux d'études peuvent calculer le bilan de CO₂ ainsi que les unités de charge écologique (UCE) d'un projet de construction.

Groupe de projet

«ECO₂nstruct» a été développé, pour le compte d'Infra Suisse, par Thomas Pohl, d'UTech AG, en collaboration avec IFS, l'Institut für Bau und Umwelt IBU de la Haute école spécialisée de Suisse orientale OST ainsi que le corapport de l'Institut für Baustatik und Konstruktion de l'EPFZ. Dans le cadre d'une phase de «proof of concept», cet outil a été optimisé avec des entreprises, maîtres d'ouvrage et associations partenaires. Il est mis à disposition gratuitement des membres d'Infra Suisse. L'accès à l'outil se fait au moyen du formulaire de commande sur le site Internet d'Infra Suisse.

Enregistrement et connexion

L'enregistrement unique pour obtenir un compte d'utilisateur se fait en ligne. Après l'enregistrement de vos données, votre compte est activé et vous obtenez l'accès au portail.



Avec «ECO₂nstruct», l'association professionnelle Infra Suisse apporte une contribution à la gestion des demandes croissantes de critères écologiques dans les appels d'offres publics.

«ECO₂nstruct» permet de calculer les émissions de gaz à effet de serre et les unités de charge écologique de différents matériaux de construction tels que le béton, le métal et le bois. Grâce à la plateforme, les matériaux de construction, les combustibles, les machines et appareils de chantier peuvent être comparés. Après une phase pilote, le logiciel est désormais prêt à être utilisé et est disponible en français et en allemand.

Accent sur l'impact environnemental des projets d'infrastructures

Christian Wasserfallen, Conseiller national et président d'Infra Suisse, souligne l'importance de cet outil pour la construction d'infrastructures: «Nos membres sont toujours plus nombreux à constater que les maîtres d'ouvrage publics intègrent la thématique de la durabilité dans les appels d'offres et lui attribuent un poids pouvant aller jusqu'à 30 ou 40 pour cent, au niveau des critères d'adjudication. Dans ce cadre, une grande attention est accordée à la durabilité écologique. «ECO₂nstruct» permet de déterminer le bilan de CO₂ et les autres effets environnementaux d'un projet d'infrastructure et de les intégrer dans l'offre en tant qu'avantage concurrentiel.» «ECO₂nstruct» représente par conséquent un soutien précieux et orienté vers l'avenir pour les appels d'offres accordant davantage de poids à des critères de qualité et de durabilité, ce qui va dans le sens de la nouvelle loi sur les marchés publics (LMP).

Potentiel d'optimisation le long de la chaîne de création de valeur ajoutée

L'impact environnemental des projets d'infrastructure commence bien avant leur exécution. Il est donc essentiel que l'évaluation des matériaux prévus, des machines et des processus s'étende à toutes les phases du projet. «ECO₂nstruct» permet d'analyser, déjà pendant la phase de conception, la manière d'influencer les répercussions écologiques d'un projet. Des mesures prenant compte de l'économie circulaire peuvent, par exemple, exercer un impact positif sur le développement durable.

Vaste base de données

«ECO₂nstruct» se fonde sur une base de 2400 données. Les données relatives à l'écobilan proviennent essentiellement de la base de données du DETEC (base de données écobilan KBOB), qui s'appuie à son tour sur la base de données ecoinvent, principale source de données d'écobilan à l'échelle mondiale. Pour les matériaux sans données à disposition, le logiciel fait recours aux données du projet de Thomas Pohl, d'Umtec Technologie AG (UTech AG). «ECO₂nstruct» est cohérent avec les données recommandées par la KBOB 2009/1:2022.

Pour plus d'informations



Leonardo Garaguso

Responsable marché et technique
lgaraguso@infra-suisse.ch
058 360 77 72



Routes cantonales

Des différences importantes entre les cantons dans l'état et les investissements

Avec les routes nationales, les routes cantonales forment le réseau routier primaire. Les routes cantonales jouent par conséquent un rôle important pour la société et pour l'économie de notre pays. Ces routes représentent en effet un facteur essentiel pour le transport de personnes et de marchandises. Un sondage détaillé auprès des cantons montre que le maintien de leur valeur sur l'ensemble du territoire n'est cependant pas garanti. Certains travaux de réfection sont repoussés ou ne sont pas réalisés. Cette situation pourrait conduire à l'avenir à une surcharge financière considérable que des travaux réalisés à l'avenir, que des travaux réalisés en temps utile permettraient d'éviter.

La Suisse se distingue par l'un des réseaux routiers les plus denses au monde. Avec les besoins croissants en matière de mobilité et la promotion de la multimodalité, l'importance des routes cantonales en tant qu'artères vitales s'accroît. Depuis 2009, Infra Suisse procède à l'analyse de l'état des routes, leur développement et leurs défis par le biais d'un sondage détaillé auprès des cantons.

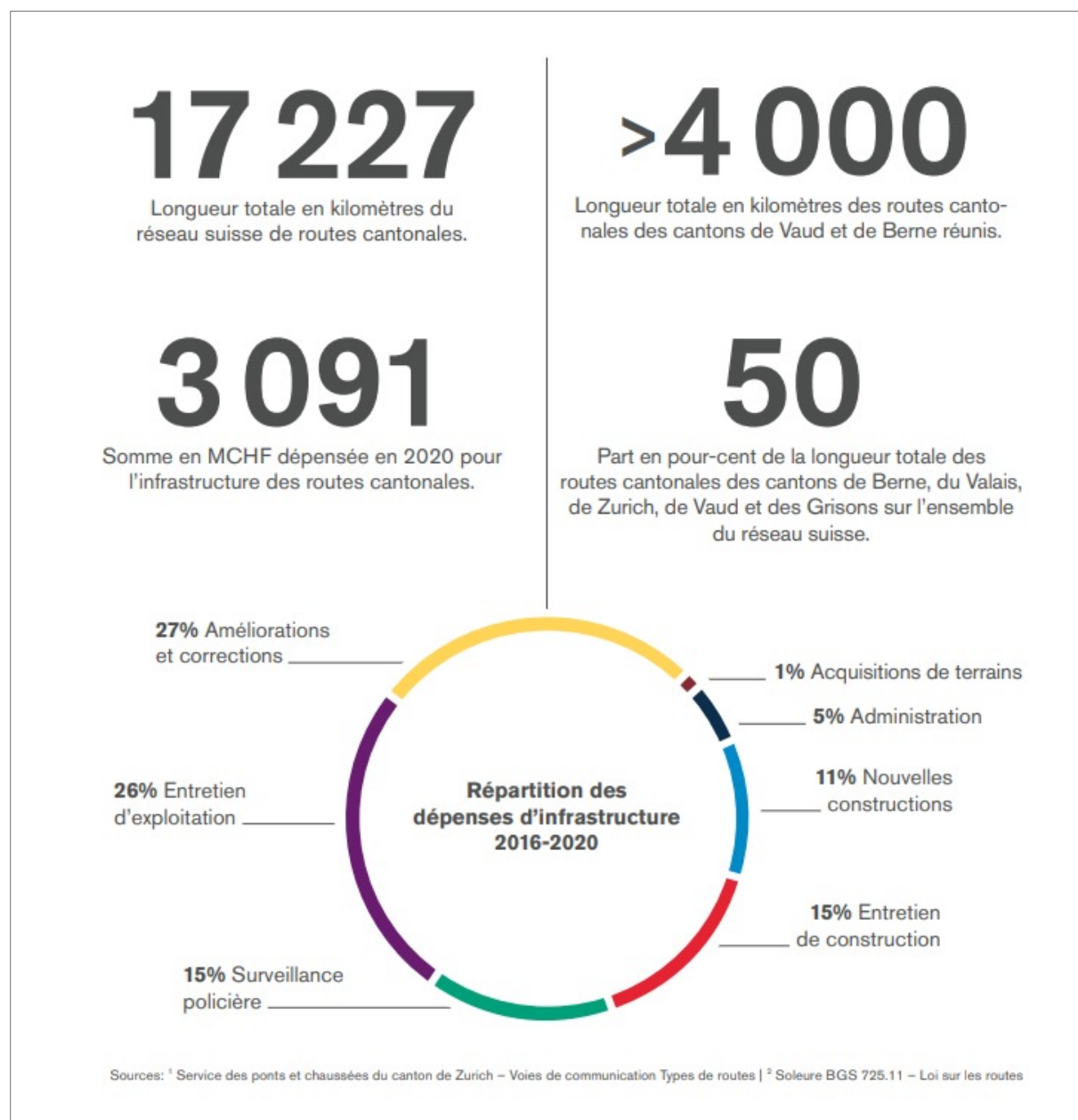
Les résultats du sondage

Le présent rapport montre que les cantons évaluent l'état comme majoritairement satisfaisant à bon. Plus de la moitié des cantons jugent l'état de surface comme bon. On constate toutefois qu'un quart environ des cantons expriment de sérieuses réserves quant à la qualité du revêtement de leurs routes.

Selon les bases de données à disposition, les investissements ont augmenté jusqu'en 2020. Les augmentations dans les domaines des nouvelles constructions, des améliorations et des corrections, ainsi que de l'entretien de construction soulignent le constat selon lequel les besoins croissants en mobilité ainsi que l'entretien de l'infrastructure requièrent des mesures correspondantes.

Le rapport montre toutefois aussi des différences importantes entre les cantons

Les dépenses annuelles pour l'amélioration, les corrections et l'entretien de construction par kilomètre de route cantonale sont sept fois plus élevées dans les cantons de Genève et de Zoug que, par exemple, dans le canton du Jura. Ces chiffres s'écartent sensiblement des recommandations des normes de l'Association suisse des



professionnels de la route et du trafic. Cela ne peut pas être attribué uniquement aux différentes fréquences d'utilisation, mais tient également aux influences extérieures, notamment dans les régions de montagne.

Conclusion et besoin d'agir

Un lien semble se dessiner entre les investissements et l'état des routes cantonales: Certains cantons qui ont effectué d'importants investissements présentent par ce biais une meilleure qualité de route aujourd'hui et à l'avenir. D'autres cantons, en revanche, qui ont moins investi, seront confrontés à une moindre qualité des routes.

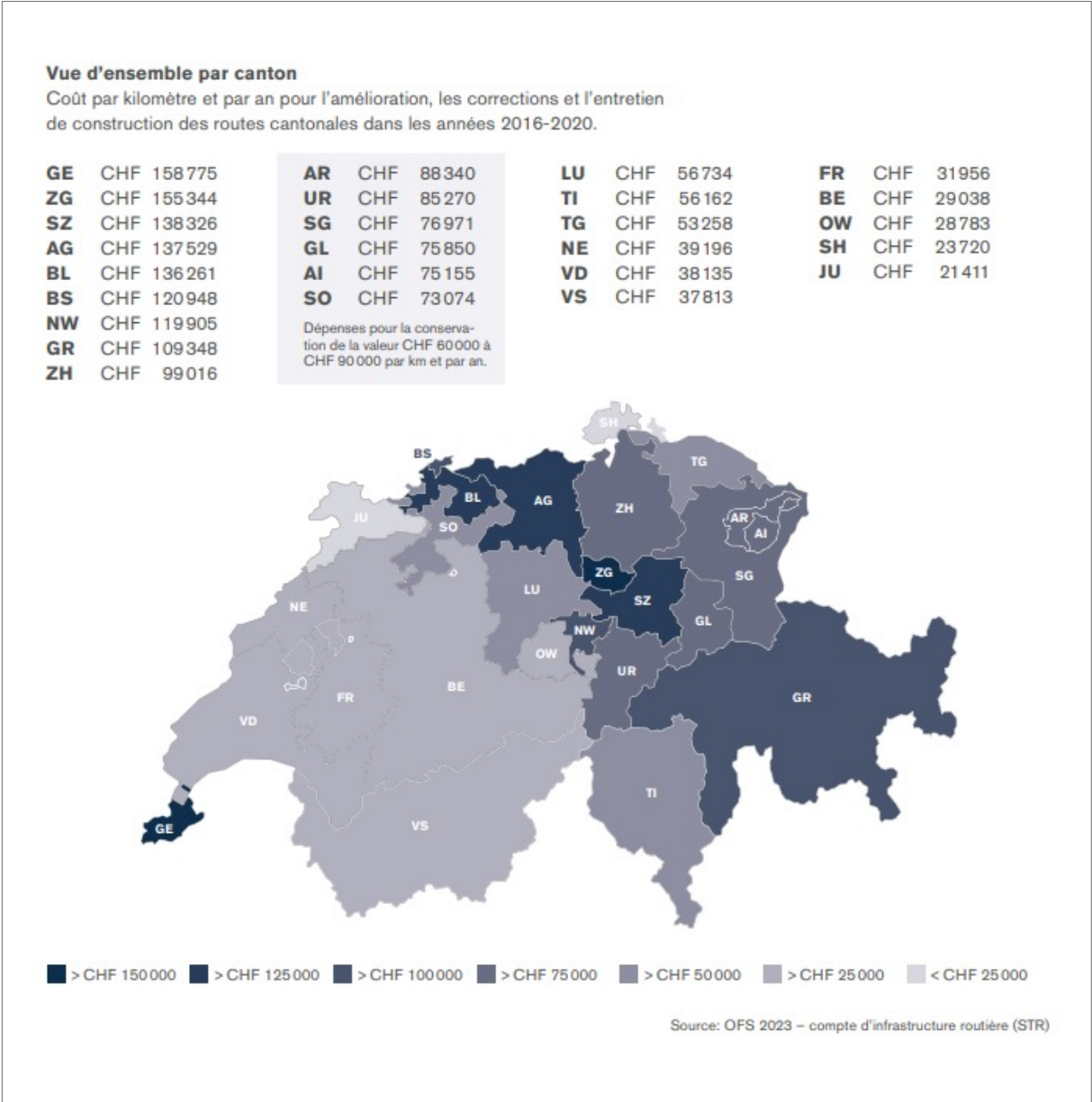
Une stratégie d'investissement ciblée sera par conséquent déterminante. Une planification orientée vers l'avenir, pour l'entretien et l'amélioration des routes cantonales, favorise la sécurité de notre réseau routier, assure

une mise en œuvre efficace des chantiers et comble les lacunes entre les différents vecteurs de transport, dans le sens de la multimodalité. L'économie et la société suisses exprimeront leur gratitude auprès des décideurs pour leur engagement visionnaire.

Infra Suisse remercie cordialement les services cantonaux de leur disponibilité à partager leurs données et de leur engagement considérable et infatigable en faveur de routes cantonales bien entretenues et sûres.



Pour plus d'informations



À noter dans vos agendas:

Journée Infra 2024

infra^{suisse}



«Sommes-nous dépassés?»

Mercredi 20 mars 2024
au Centre de Congrès Beaulieu à Lausanne

Besoin de main-d'œuvre qualifiée, révision du droit des marchés publics, économie mondiale en crise, numérisation et réchauffement climatique: l'environnement de la construction d'infrastructures en Suisse est sous pression.

4 exposés de personnalités des mondes politique, sportif, économique et des infrastructures

1 table ronde composée d'entrepreneurs, de maîtres d'ouvrage et de politiciens

1 occasion unique de réseautage

Toutes les informations sur le mode d'inscription
dès mi-janvier 2024 sur notre site web

Le site suisse est en danger

Le recyclage des métaux se trouve à un tournant, et celui-ci a des conséquences non seulement en Suisse, mais dans le monde entier. Les efforts pour décarboner et transformer l'industrie métallurgique de base sont déterminants pour la viabilité et la durabilité de notre système économique. Or, malgré des progrès technologiques remarquables, le secteur fait face à des défis politiques considérables.

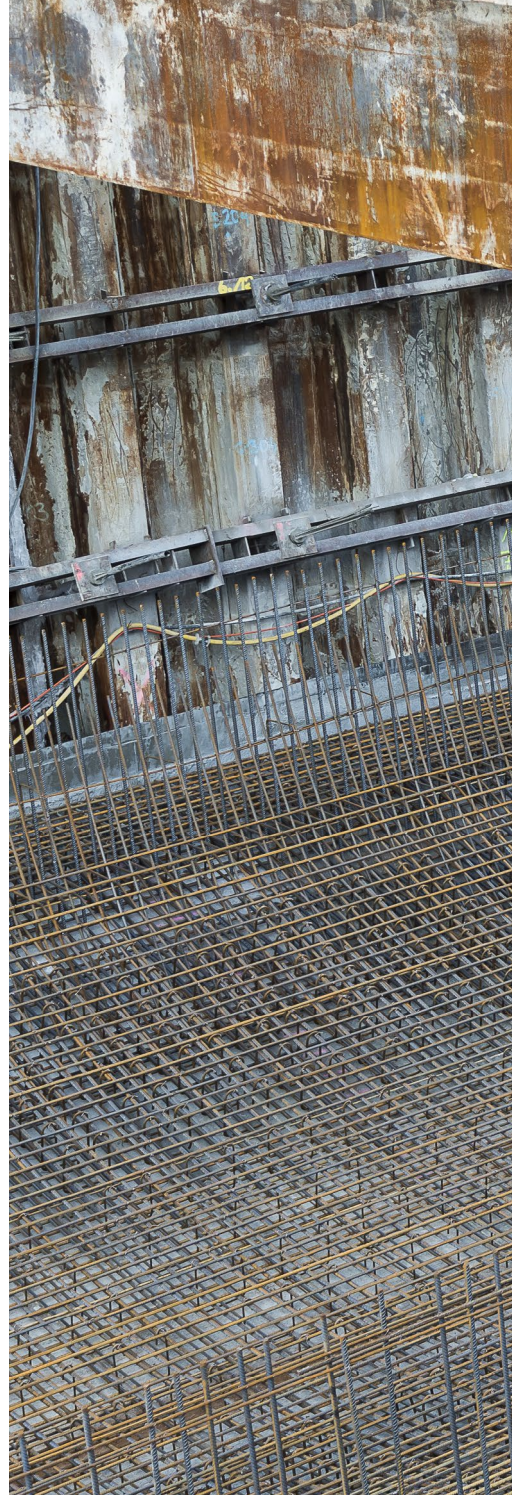
Dans cette tribune, Luc Drosten, directeur suppléant et responsable des affaires publiques de metalsuisse, montre les répercussions potentielles des développements politiques actuels.

La Suisse est devenue pionnière dans le domaine de la décarbonation et est aujourd'hui considérée comme le lieu de production pour l'acier et l'aluminium le plus durable, ceci à l'échelle mondiale. L'accent mis sur des sources d'énergie non carbonées et l'utilisation de ferraille comme matière première pour la production d'acier et d'aluminium sont orientés vers l'avenir et ont permis de constituer des cycles fermés sans intervention de l'Etat. Grâce aux avantages non seulement écologiques, mais aussi économiques liés à la production de métaux à partir du recyclage a toujours été plus avantageux que la production à partir de minerais.

Les producteurs deviennent ainsi des partenaires de prédilection du secteur de la construction, en lui fournissant

des matériaux durables, produits régionalement à partir de matières secondaires, permettant par-là aux entreprises de construction d'atteindre les objectifs de la loi sur le climat et l'innovation (LCI). De plus, ils constituent l'épine dorsale des cycles de matériaux. Sans la valorisation en Suisse, les objectifs de l'économie circulaire ne seraient pas non plus réalisables en Suisse.

Actuellement, les producteurs d'acier et d'aluminium, de même que les fonderies font toutefois face à de nouveaux défis. La nécessité d'atteindre l'objectif zéro net exige non seulement l'utilisation intensive d'énergies renouvelables, mais aussi des investissements considérables dans de nouvelles technologies qui n'ont pas encore fait leurs preuves. Ces investissements sont destinés à





remplacer des installations existantes n'ayant pas encore atteint la fin de leur durée de vie, engendrant ainsi un équilibre délicat, tant au plan financier qu'au plan technologique.

Le soutien à l'industrie de base par l'Union Européenne (UE), au moyen d'aides dans le cadre du paquet «Ajustement à l'objectif 55» et d'autres programmes nationaux, ainsi que les politiques énergétiques correspondantes des pays voisins de la Suisse influencent très directement les prix des produits sur le marché, en raison des coûts énergétiques importants. A cela s'ajoutent des politiques industrielles interventionnistes dans différents pays, qui vont jusqu'à subventionner les coûts d'exploitation. La motivation de ces programmes n'est que partiellement

liée au fait que la politique a reconnu l'effet de levier du secteur pour la décarbonation. Il s'agit bien plus souvent de soutenir un secteur d'importance stratégique au sein de l'UE, afin d'éviter de futurs problèmes d'approvisionnement. Cela entraîne des conditions de concurrence défavorables pour les producteurs suisses. La distorsion de la concurrence menace actuellement la base existentielle des sites de production en Suisse.

Conséquences négatives pour les produits suisses

La fermeture de ces sites aurait des conséquences désastreuses, à commencer par la nécessité d'importer des produits jusqu'ici produits en Suisse, jusqu'aux défis logistiques liés à l'exportation des volumes de ferraille

Amélioration ciblée des facteurs de site

► Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) efficace pour des systèmes d'échange de quotas d'émission

Un système international d'échange de quotas d'émission de CO₂ est essentiel pour assurer des conditions de concurrence équitables. La Suisse doit agir de manière analogue à l'UE et assurer que les attributions gratuites dans le système d'échange de quotas d'émission (SEQE) soient progressivement abandonnées, au cours de ces prochaines années. Cela doit être accompagné par un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) efficace. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra éviter que des produits concurrents, avec des émissions de CO₂ plus importantes et sans coûts de CO₂ comparable, inondent le marché suisse.

► Utilisation ciblée des moyens du SEQE pour la transformation verte

Les moyens du SEQE devraient être affectés à des entreprises soumises au SEQE. Cela devrait se faire prioritairement pour des investissements dans des technologies pauvres en CO₂ et liées à certaines conditions. Cela renforcerait la fonction de pilotage du SEQE, stimulerait la capacité d'innovation de la Suisse et contribuerait à la réalisation des objectifs climatiques du pays.

► Correction favorable aux investissements et aux innovations de la loi sur les subventions

Une correction de la loi sur les subventions permettrait aux entreprises soumises au SEQE de profiter de programmes pour la promotion des technologies. Contrairement à une croyance largement répandue, les producteurs gros consommateurs d'énergie soumis au SEQE sont jusqu'ici exclus des subventions, en Suisse. Cela entraîne non seulement un désavantage concurrentiel, mais empêche d'utiliser ces moyens là où ils apporteraient le plus grand avantage écologique. Une telle correction favoriserait des investissements susceptibles de maximiser la réduction des émissions de CO₂ et qui seraient, sans cela, hors des intérêts économiques.

► Politique climatique intelligente et industrielle

Une politique climatique et énergétique technologiquement neutre, un renforcement de la recherche et développement dans le domaine du captage et du stockage du carbone (CSC) ainsi que d'autres technologies d'émissions négatives pourraient stimuler des investissements dans des technologies d'avenir essentielles. La stratégie énergétique est née de la catastrophe de Fukushima et devrait être adaptée aux défis actuels.

► Coûts énergétiques concurrentiels

La suspension des suppléments réseau et des coûts d'accès au réseau pour les entreprises grandes consommatrices d'énergie en mesure de se déconnecter du réseau dans un délai de 2 heures permettrait, d'une part, de réduire sensiblement la pénurie d'électricité et, d'autre part, d'assurer des coûts énergétiques concurrentiels.

► Disponibilité d'énergie non carbonée

Afin de couvrir les besoins croissants de l'industrie en énergie non carbonée, nous devons développer davantage l'offre. Pour cela, nous avons besoin d'une discussion ouverte au plan technologie (y c. p.ex. sur le nucléaire) sur le développement du réseau, ainsi que sur une utilisation des bénéfices résultant de l'augmentation des prix affectée au développement du réseau et aux énergies renouvelables.

► Développement d'une structure basée sur l'hydrogène

Le développement d'une stratégie durable basée sur l'hydrogène représentera une promotion essentielle des investissements et de l'innovation du secteur et profitera directement à la décarbonation.

► Coordination interdépartementale des mesures

La coordination des mesures entre différents départements et offices, ainsi qu'une politique climatique et industrielle intelligente peuvent contribuer à promouvoir, en Suisse, une industrie plus résiliente et écologiquement à la pointe, et à maintenir des emplois dans des régions structurellement faibles.

actuellement valorisés chez nous. Pour les clients, un tel développement entraînerait des hausses de prix et des retards de livraison. Cela aurait des conséquences non seulement écologiques, mais aussi économiques, qui pourraient aller jusqu'à une véritable spirale de désindustrialisation.

La préservation des excellents sites actuels de l'industrie de base suisse, ainsi que le maintien d'une économie circulaire durable sont essentiels. Ces sites représentent l'épine dorsale de l'infrastructure suisse. Nous avons de toute urgence besoin d'un débat approfondi sur les solutions potentielles et les perspectives du secteur. La motion Zanetti/Gutjahr «Soutenir l'industrie du métal en Suisse», qui a été adoptée à une écrasante majorité, en automne 2023, par les deux Chambres, marque une étape décisive pour le maintien du recyclage des métaux. Cette motion souligne l'importance stratégique de ce recyclage pour la sécurité d'approvisionnement de la Suisse. C'est maintenant au Conseil fédéral et au secteur de prendre des mesures à court, à moyen et à long terme pour assurer le recyclage des métaux. Dans ce cadre, il s'agit d'éviter les erreurs de la politique de subvention européenne, et de miser sur une amélioration ciblée des facteurs de site, plutôt que d'appliquer le principe de l'arrosoir.

Importance pour l'approvisionnement stable

L'avenir de l'industrie métallurgique dépend étroitement de la promotion d'une économie circulaire efficace, de l'assurance de la sécurité d'approvisionnement et du développement de chaînes d'approvisionnement robustes. Compte tenu des conflits internationaux en Ukraine et à Gaza, ainsi que de l'augmentation de la demande mondiale de ferraille d'acier, l'importance de ces aspects devient de plus en plus évidente, notamment en ce qui concerne un approvisionnement durable et résilient.

Une économie circulaire basée sur le principe de la valorisation et de la réutilisation sera déterminante pour le secteur. L'assurance d'un approvisionnement stable en matières premières implique une base d'approvisionnement

diversifiée. Des chaînes d'approvisionnement courtes et une production basée sur des matières premières régionales, notamment la ferraille, y jouent un rôle essentiel.

Des conditions cadre favorables sont indispensables pour promouvoir l'initiative privée et l'innovation. Ces conditions joueront un rôle déterminant pour l'accélération de la décarbonation de l'industrie sidérurgique et métallurgique jusqu'en 2050. Un cadre politique et économique favorable est déterminant pour inciter les entreprises à investir dans des technologies vertes et à développer des solutions novatrices, permettant une production durable et pauvre en émissions. C'est à la politique et à l'économie de créer, ensemble, un cadre pour soutenir les entreprises novatrices et durables en Suisse et ainsi contribuer à l'atteinte des objectifs du pays en matière de décarbonisation, à l'horizon 2050.



Luc Drosten

Directeur suppléant
Responsable des affaires publiques
metalsuisse

«Sommes-nous dépassés?»

Besoin de main d'oeuvre qualifiée, révision du droit des marchés publics, économie mondiale en crise, numérisation croissante et changements climatiques: la construction d'infrastructures en Suisse est sous pression. Infra Suisse se demandera au Congrès annuel «Infra-Tagung» du 25 janvier 2024 au Centre Culture et Congrès à Lucerne (KKL) si le secteur a désormais atteint ses limites.

En tant qu'artères vitales de l'économie et de la société, les voies de communication jouent un rôle central pour la prospérité de notre pays. Les besoins en matière de mobilité et de durabilité ont augmenté au cours des dernières années. Parallèlement, la construction d'infrastructures nécessite de toute urgence une relève et des cadres bien formés et ce, dans toute la chaîne de création de valeur. Accueillant plusieurs centaines de participants, la prochaine édition de la plus importante rencontre de notre secteur promet des discussions passionnantes entre acteurs de la construction et un échange précieux entre l'économie, la politique, la science et les institutions de formation.

Dans son exposé, le **Conseiller national Christian Wasserfallen**, président d'Infra Suisse, se demandera si notre branche sera, à l'avenir, en mesure de répondre aux exigences élevées auxquelles elle doit faire face. «La qualité et l'efficacité de la construction d'infrastructures en Suisse sont des acquis considérés souvent aujourd'hui comme allant de soi. Mais les développements actuels montrent que des facteurs d'influence externes peuvent mettre en péril ce système», explique Wasserfallen.

La résistance dans la tourmente peut être utilisée comme facteur de réussite. **Mike Kurt**, participant aux





Jeux olympiques et entrepreneur, en est convaincu. Il démontrera comment des prouesses sont possibles même dans des eaux agitées. Grâce à des qualités dont l'entrepreneur a également eu besoin lors de la création de la plateforme de crowdfunding la plus performante au monde dans le domaine du sport, ibelieveinyou.ch.

Ernst Kohler, CEO de la Rega, expliquera comment la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega parvient à garder son calme dans un environnement chargé de tensions. En effet, l'organisation nationale de secours intervient généralement lorsque les circonstances sont préoccupantes. Comment gérer alors la pression croissante? Et comment «construire» un réseau national de routes aériennes pour l'approche aux instruments?

Le juge au Tribunal administratif fédéral Marc Steiner remettra en question le processus de réforme du droit des marchés publics. Pour adopter une nouvelle orientation, il ne faut pas seulement un autre cadre juridique, mais aussi et, surtout, une nouvelle façon de penser. C'est pourquoi Marc Steiner fait appel à la notion de «culture de l'adjudication».

Une table ronde est prévue à l'issue des exposés. Marc Steiner (Juge au Tribunal administratif fédéral), Sandra Salvador-Ziegler (CEO de Ziegler AG), Raphaela Huber (Membre de la direction de Suissma AG BAU), Olivier Imboden (Directeur de Ulrich Imboden AG) ainsi qu'Adrian Wildenauer (Professeur de construction numérique à la Berner Fachhochschule à Burgdorf) répondront aux questions de la journaliste Andrea Vetsch (SRF/RTS).

Orateurs

Conseiller national Christian Wasserfallen
Président Infra Suisse

Mike Kurt
Participant aux Jeux Olympiques et entrepreneur

Ernst Kohler
CEO, Rega

Marc Steiner
Juge au Tribunal administratif fédéral

Invités à la table ronde

Marc Steiner
Juge au Tribunal administratif fédéral

Sandra Salvador-Ziegler
CEO, Ziegler AG

Raphaela Huber
Membre de la direction, Suissma AG Bau

Olivier Imboden
Directeur, Ulrich Imboden AG

Adrian Wildenauer
Professeur de construction numérique, Bienne

Présentation

Andrea Vetsch
Journaliste SRF/RTS

Pour plus
d'informations





Marchés publics

Les CFF numérisent leurs achats: Allègement administratif pour les entreprises d'Infra Suisse



Les CFF prévoient le déploiement du nouveau programme jusqu'au premier trimestre 2024.

A partir de 2024, les CFF gèreront leurs achats de manière numérique. Ce changement offre aux membres d'Infra Suisse l'avantage de ne pas devoir saisir à chaque offre l'intégralité de leurs données. Le responsable des achats pour les projets de construction auprès de l'unité CFF Infrastructure et invité de l'actuelle édition du Bulletin, Marco Fretz décrit dans son article quelles conséquences ce changement représentera pour les entreprises de construction.



Marco Fretz

Responsable des achats pour
les projets de construction
SBB CFF FFS

Pour mener à bien l'étape de numérisation qui se présente à eux, les CFF font appel à la plateforme SAP ARIBA, déjà utilisée par un grand nombre d'autres services adjudicateurs tels que la Poste et Swisscom, profitant ainsi de l'effet de reconnaissance.

Passage progressif avec un effort initial minimal

La mise en place se fera par étapes, afin de simplifier au maximum le passage à l'achat numérique pour les fournisseurs des CFF. Les fournisseurs actuels seront contactés et assistés lors de leur intégration dans le nouveau système SAP ARIBA. Une première saisie des données centrales dans le système sera nécessaire, toutefois ce travail sera mémorisé (il s'agit de l'étape «enregistrement des fournisseurs»). Les informations standard sur l'entreprise, telles que les certificats, seront directement enregistrées dans le système et ne devront alors pas être réintroduites à chaque opération d'achat.

Le processus d'achat se poursuit ensuite pas à pas avec SAP ARIBA, débutant par les procédures sur invitation. Le système répond entièrement aux exigences légales régissant les marchés publics et les appels d'offre continueront d'être publiés sur SIMAP. Sa mise en œuvre dans le secteur de la construction a déjà commencé ces dernières semaines et devrait se prolonger jusqu'au premier trimestre 2024.

Pas de coûts supplémentaires pour les entreprises – le tout en quatre langues

La fonction de base de SAP ARIBA est gratuite dans le cadre de la collaboration avec les CFF. Le service des achats et l'unité de support des CFF apporteront leur soutien et accompagneront les utilisateurs pendant l'introduction.

Toutes les étapes importantes du processus à suivre sont disponibles en quatre langues sur le site Internet des CFF.

Les informations sur les appels d'offres et les offres ainsi que sur leur statut d'avancement sont regroupées en un seul endroit et peuvent être consultées à tout moment.

L'échange numérique des documents présente l'avantage de réduire les coûts de transmission et grâce aux procédures électroniques, les processus ainsi que les exigences de qualité attendues sont clairement décrits.



**Pour plus
d'informations**





L'extension se fera progressivement.
Les fournisseurs actuels seront contactés
et recevront une assistance pour leur
intégration dans le nouveau système.

«Dans notre secteur, on constate toutefois que les gens aiment encore avoir un papier dans la main et cherchent à faire au plus simple.»

Depuis novembre 2019, Sandra Sauter est responsable de l'organisation des manifestations et de l'administration. Ses diverses tâches font d'elle une personne centrale de l'association, d'autant plus qu'elle est la plus ancienne collaboratrice au sein de l'équipe.

Dans le cadre de cet interview, elle parle de son travail éprouvant, mais passionnant.

Interview: Adrian Dinkelmann

Sandra, tu travailles dans l'équipe du secrétariat comme responsable de l'administration et des manifestations depuis novembre 2019. Peux-tu nous décrire tes principales tâches?

Mon domaine d'activité est très varié. J'organise diverses manifestations comme les Infra-Events, des ateliers, des cours, des séances de comité, des retraites et des conférences spécialisées, ainsi que nos grand rendez-vous à Lucerne et à Lausanne. Dans ce cadre, je m'occupe aussi du sponsoring, du processus d'invitation, y compris des programmes VIP. Par ailleurs, je suis également responsable de l'encaissement des cotisations des membres, de la coordination des factures, de l'organisation et de la réalisation des examens professionnels fédéraux et des commandes dans notre boutique Internet. Je gère également notre système CRM et le site Internet. Enfin, je prépare tous les décomptes, que ce soit pour le comité, les experts ou nos manifestations.

Peu après que tu aies pris ce poste, tout a été chamboulé. La pandémie de Coronavirus a tout mis sens dessus dessous. Qu'est-ce que cela a impliqué pour l'administration de l'association?

Cette situation était nouvelle pour tous – à la fois complexe et passionnante. Nous avons commandé un écran géant sur Internet et avons réalisé pas mal de choses en ligne. L'assemblée des membres a eu lieu pour la première fois dans notre bureau, avec un vote en ligne. Nous avons dû faire quelques essais, mais chaque situation nous a appris quelque chose.

Le secrétariat a également connu quelques changements. Comment ceux-ci se sont-ils répercutés sur ton travail?

C'est vrai. Ces quatre dernières années ont été très intensives. J'ai commencé chez Infra Suisse avec un faible taux d'occupation et un domaine d'activité plus restreint. En raison de plusieurs départs et des ressources restreintes, j'ai pu (...ou dû...) reprendre de nouvelles tâches. Mon expérience professionnelle m'a alors été très utile. Dans cette période, j'ai aussi grandi et ai dû relever de nouveaux défis. J'ai heureusement une grande conscience professionnelle et je suis coriace.

Il y a l'Infra-Tagung, la Journée Infra, les Infra-Events et les conférences spécialisées. A cela s'ajoutent les assemblées des membres et divers cours dans le domaine du droit et des travaux souterrains. Peux-tu nous expliquer quels différents formats l'association organise avec ton soutien?

Oui, il y a différents formats. Les plus connus sont certainement l'Infra-Tagung et la Journée Infra, ainsi que les deux grands rendez-vous du secteur à Lucerne et à Lausanne. A cela s'ajoutent les Infra-Events spécialisés, par exemple dans la construction de routes et de fondations, ou dans les travaux souterrains. Ils sont également ouverts au public et la participation est payante. Dans certains domaines, il y a encore les conférences

spécialisées. Celles-ci sont ancrées dans nos statuts; il s'agit de plates-formes réservées à nos membres. Ces manifestations sont complétées par des cours, tels que celui sur le droit de construction. Il y a donc beaucoup d'activités. Le mieux est d'aller voir sur:

www.infra-suisse.ch/fr/manifestation

«En fin de compte, nous sommes tous humains et on trouve toujours une solution.»

La collaboration au-delà des frontières linguistiques n'est pas toujours facile. Est-ce également le cas chez Infra Suisse? Comment gères-tu cela?

Nous avons heureusement un bon service de traduction en ligne. Jusqu'ici, je n'ai pas fait de mauvaise expérience. Lors de l'organisation de la Journée Infra, notamment, on remarque que ça fonctionne un peu différemment qu'en Suisse alémanique et qu'on a aussi besoin de plus de temps. Mais en fin de compte, nous sommes tous humains et on trouve toujours une solution.



Sandra Sauter
Responsable administration
et événements
Infra Suisse

La numérisation influence certainement aussi ton travail. L' observes-tu dans le cadre des manifestations?

En partie. Pour nos «petites manifestations», la numérisation n'est pas (encore) un sujet majeur. Pour l'Infra-Tagung et la Journée Infra, nous avons déjà passablement numérisé, depuis un certain temps, notamment toute la billetterie. Dans notre secteur, on constate toutefois que

«Pour nos petites manifestations, la numérisation n'est pas (encore) un sujet majeur. Pour l'Infra-Tagung et la Journée Infra, nous avons déjà passablement numérisé, depuis un certain temps, notamment toute la billetterie.»

les gens aiment encore avoir un papier dans la main et cherchent à faire au plus simple. J'ai aussi remarqué qu'il est important de se voir en personne et pas seulement à travers un ordinateur; je trouve ça très bien. Pour les séances de moindre envergure, la possibilité de réaliser rapidement une réunion en ligne a certainement simplifié les choses. Mais pour les grandes manifestations, le contact et les échanges de vive voix sont importants.

Et qu'en est-il de la gestion des membres? La transformation numérique a-t-elle également touché ce domaine?

L'ensemble du processus de saisie des documents en vue du calcul des cotisations des membres est numérisé. Mais là aussi, nos membres ont la possibilité de nous envoyer les informations par courrier postal, ce que font toujours au moins un tiers d'entre eux.

En septembre ont lieu traditionnellement les examens professionnels fédéraux pour les contremaîtres dans la construction de voies de communication. Tu es également impliquée dans ces examens, n'est-ce pas? Quels sont les plus grands défis dans ce domaine?

Les examens m'accompagnent presque toute l'année. Au début de l'année, je prépare le site Internet, y c. toute la procédure d'inscription, qui se fait sur Internet. Le plus grand défi, à mon sens, est la coordination générale;





cela représente beaucoup de travail. Toutes la procédure d'inscription est très complexe du fait que chaque candidat doit être saisi avec plusieurs information et que l'ensemble des documents exigés pour l'inscription doivent bien entendu être contrôlés. Ce n'est pas un véritable défi, mais cela reste assez fastidieux, car les documents sont souvent incomplets, et je dois réclamer les documents manquants.

Avec l'Infra-Tagung dans le KKL de Lucerne et la Journée Infra dans le Centre Beaulieu de Lausanne, ce sont à nouveau les deux grandes manifestations – nos «fleurs» – qui approchent. A quoi pouvons-nous nous attendre?

A un programme extrêmement passionnant, à un bon repas et à du temps à partager entre collègues. Le format devient aussi plus interactif: nouvellement, il y aura un débat à la suite des présentations. Je me réjouis de ces manifestations!

Revenons aux membres: tu gères également le CRM (Customer Relationship Management) d'Infra Suisse. On imagine une tâche passablement complexe...

Oui, ce qualificatif est assez juste. Le CRM contient en fait les cartes de visite numériques de tous les contacts. Mais ce n'est malheureusement pas toujours simple de les tenir à jour. Nous dépendons en fait des membres, des associations partenaires etc. pour qu'ils nous communiquent leurs mutations. La tenue du CRM prend beaucoup de temps et requiert une grande attention. Après un mailing postal d'une certaine importance, nous recevons souvent quelques retours, que nous devons traiter.

Et à côté de cela, tu tiens encore la boutique en ligne. Une association avec une boutique en ligne, ce n'est pas courant. Infra Suisse a-t-elle un fan-club? Que peut-on acheter dans cette boutique?

Nos membres y trouvent des manuels, des brochures et des porte-clés au logo de l'association. Il y a aussi des écoles et des librairies qui nous commandent régulièrement des livres. Allez donc y faire un tour!

C'est là toute une gamme d'activités passionnantes. Mais bien des choses semblent en pleine mutation. D'où ma dernier question: où vois-tu personnellement Infra Suisse dans cinq ans?

Pour moi, les changements sont toujours passionnants, et j'aime relever de nouveaux défis. Ces quatre dernières années, il y en avait beaucoup, auxquels je ne m'y attendais pas. Mais ce qui compte, c'est que j'ai un travail qui me plaît, que je me rends volontiers au travail et que je peux en être fière. Mais je peux te rassurer: je ne me vois pas comme directrice...



Nouvelle loi sur la protection des données

Quelles sont les mesures à prendre?

La nouvelle loi sur la protection des données est en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2023. Celle-ci implique de nouvelles obligations et donc davantage de travail pour les entreprises. Ces dernières jouent plusieurs rôles en tant qu'employeurs, fournisseurs de prestations et mandataires. Dans chaque rôle, des données personnelles sont récoltées, stockées, effacées ou traitées d'une autre manière. Notre collègue Romina Dietsche, de la Société suisse des entrepreneurs (SSE), montre les conséquences de cette nouvelle loi pour nos membres.

Cette nouvelle loi sur la protection des données affecte-t-elle vos activités quotidiennes? La probabilité est très élevée. Voici, pour l'illustrer, trois scènes de la vie quotidienne d'une entreprise:

- A la recherche d'un nouveau spécialiste, une entreprise fait son choix tout en conservant le dossier de candidature d'un autre candidat bien qualifié, au cas où elle souhaiterait embaucher un spécialiste supplémentaire à l'avenir.
- En outre, une célébration d'anniversaire de l'entreprise est imminente et les responsables souhaitent envoyer une invitation aux clients, y compris à Monsieur Dupont, qui a remis hier une carte de visite à l'un des responsables.
- Parallèlement, un collaborateur sortant demande que toutes les photos qui ont été prises de lui lors de manifestations d'entreprise soient effacées.

Dans ces cas et dans bien d'autres, des données personnelles sont traitées. Soyons honnêtes: connaissez-vous les différentes dispositions légales qui s'appliquent dans chaque situation? Ce dont il faut tenir compte et dans quels cas l'entreprise est tenue de mettre en œuvre des mesures?

Principales modifications

Cette nouvelle loi apporte trois principales modifications:

1. Un niveau plus élevé de protection des données
2. Un plus grand poids accordé à l'autodétermination des personnes concernées
3. Davantage de responsabilité pour les personnes traitant des données

La révision de la loi sur la protection des données vise à tenir compte de l'évolution des conditions technologiques et sociales, tout en s'alignant sur les règles européennes en matière de protection des données. L'objectif est de garantir que la Suisse continue d'être reconnue comme un pays tiers disposant d'un niveau adéquat de protection des données et qu'un transfert de données entre la Suisse et l'UE reste possible sans complication.

Quels sont les changements les plus importants de la nLPD pour les entreprises de construction?

- Seules les données de **personnes physiques** sont désormais protégées par la nLPD.
- Les principes «**Privacy by Design**» (protection des données par la technique) et «**Privacy by Default**» (protection des données par défaut) sont introduits. Le niveau de protection plus élevé requiert, de la part des entreprises, des mesures techniques et organisationnelles. Les systèmes de traitement des données doivent assurer le respect des principes de la protection des données tels que la minimisation des données.

Comment bien faire en tant qu'entreprise?

➤ Obtenir une vue d'ensemble

En particulier, en ce qui concerne la nouvelle obligation d'information et l'extension de l'obligation de renseigner, les entrepreneurs doivent savoir quelles données personnelles sont traitées, de qui ou d'où ils les ont reçues et où elles sont stockées. Cela aidera à répondre à une demande de renseignements ou d'effacement. L'entreprise doit également savoir à qui et comment elle accorde l'accès à ces données et, le cas échéant, à qui elle les communique. Idéalement, on définira quand archiver et supprimer ces données.

➤ Connaître ses propres risques

Trop de personnes ont-elles accès aux données protégées? Quels sont les risques au sein de l'entreprise, tels que la perte de données personnelles ou l'utilisation abusive de données personnelles sensibles? Si une entreprise ne sait pas quelles données elle détient à quel endroit, elle ne peut pas fournir de renseignements complets lorsqu'une personne concernée la contacte.

➤ Réduire les risques

Quelles sont les mesures les plus efficaces pour éliminer les points faibles identifiés? Il est possible de mettre en place un concept d'autorisations et de rôles qui définit qui a accès à quelles données et qui peut les traiter de quelle manière. Il peut s'avérer nécessaire de formuler des instructions à l'intention des collaborateurs-trices lorsqu'ils/elles utilisent leurs appareils personnels pour des travaux ou que l'entreprise les équipe en appareils d'entreprise. L'entreprise peut également mettre en place un registre simplifié des activités de traitement et élaborer des procédures pour répondre rapidement aux demandes des personnes concernées ou instaurer une procédure de signalement des violations de la protection des données. Il peut être utile de définir et de consigner contractuellement les droits, les obligations et les risques avec les partenaires informatiques.

➤ Sensibiliser et expliquer

Comment les collaborateurs-trices et les membres de la direction ils/elles informés/es et formés/es? L'introduction d'une directive sur la protection des données qui énonce les principes et les règles de conduite les plus importants peut créer une conception commune de la protection des données. En effet, quiconque connaît les risques peut plus facilement assumer les nouvelles mesures et processus.

➤ Informer

Les entreprises devraient définir comment elles souhaitent informer les personnes concernées de ce qu'il advient de leurs données et pourquoi. Une entreprise dispose peut-être déjà d'une déclaration de confidentialité, qu'il convient de compléter éventuellement avec les informations suivantes: Qui est responsable de la protection des données? Dans quel but les données sont-elles collectées/traitées? A qui les données sont-elles communiquées? Où les données sont-elles exportées?

Modèles de documents

Dans la zone réservée aux membres, la Société suisse des entrepreneurs met à disposition des membres d'Infra Suisse des modèles de documents de l'Union suisse des arts et métiers. Nous vous recommandons les modèles de documents suivants:

► Modèle de déclaration de confidentialité

Une déclaration de confidentialité concernant le traitement des données, à l'attention des visiteurs et des utilisateurs de sites Internet, permet à l'entreprise de remplir son devoir d'information.

► Modèle de clause de protection des données dans les CG

Dans les relations contractuelles avec les partenaires (p.ex. fournisseurs), une telle clause est judicieuse afin de remplir l'obligation d'information.

► Modèle de directive sur la protection des données

Une directive interne réglant les responsabilités, y compris la sensibilisation des collaborateurs-trices, est recommandée.

► Modèle de registre des activités de traitement

Il s'agit d'un inventaire des différentes activités de traitement des données. Les entreprises de moins de 250 collaborateurs-trices (PME) et dont le traitement des données comporte un faible risque d'atteinte à la personnalité des personnes concernées sont libérées de cette obligation. La tenue volontaire d'un tel registre est toutefois incontournable pour les entreprises «libérées», si l'on veut répondre correctement à l'obligation d'information et de renseignement.

► Modèle de contrat de traitement des données

La sous-traitance et l'externalisation du traitement des données doivent être réglées contractuellement.

► Modèle d'analyse d'impact relative à la protection des données

Les entreprises sont nouvellement tenues d'effectuer une analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD), si le traitement des données comporte un risque élevé d'atteinte à la personnalité ou aux droits fondamentaux des personnes concernées. Une AIPD est fondamentalement une évaluation des risques avec la définition de mesures destinées à réduire les risques.

Fiches d'information

Les modèles et fiches d'information sont disponibles dans la zone réservée aux membres de la SSE.

Les réglages par défaut, par exemple d'applis ou de sites Internet, doivent être conçus de manière à ce que le traitement des données personnelles soit réduit au strict nécessaire pour l'usage prévu.

- L'**obligation d'information** est étendue. Les personnes concernées doivent être informées au préalable du traitement de leurs données. Cette obligation concerne notamment les données relatives à l'identité (données de contact) de la personne responsable du traitement des données, le traitement prévu et, le cas échéant, le destinataire auquel des données personnelles sont transmises.
- Le **droit à l'information des personnes concernées** est étendu.
- Un **registre des activités de traitement** devient obligatoire, sauf pour les entreprises de moins de 250 collaborateurs-trices et dont le traitement des données comporte un faible risque d'atteinte à la personnalité des personnes concernées.
- En cas de violation de la sécurité des données, une **notification** doit être adressée **en temps utile** au préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT).
- En cas de non-respect délibéré des obligations d'information, de renseignement et d'annonce, en cas de violation des devoirs de diligence et du secret professionnel et en cas de non-respect des décisions du PFPDT, les personnes privées encourent désormais des **amendes**. Des amendes peuvent également être infligées aux entreprises.

A cela s'ajoutent quelques nouveautés probablement moins pertinentes pour les entreprises de construction. Il s'agit par exemple de la qualification des données génétiques et biométriques comme données particulièrement dignes de protection, de l'ancrage dans la loi de la notion de profilage ou de l'obligation d'une analyse d'impact relative à la protection des données en cas de risque élevé pour la personnalité ou les droits fondamentaux de la personne concernée.



Romina Dietsche

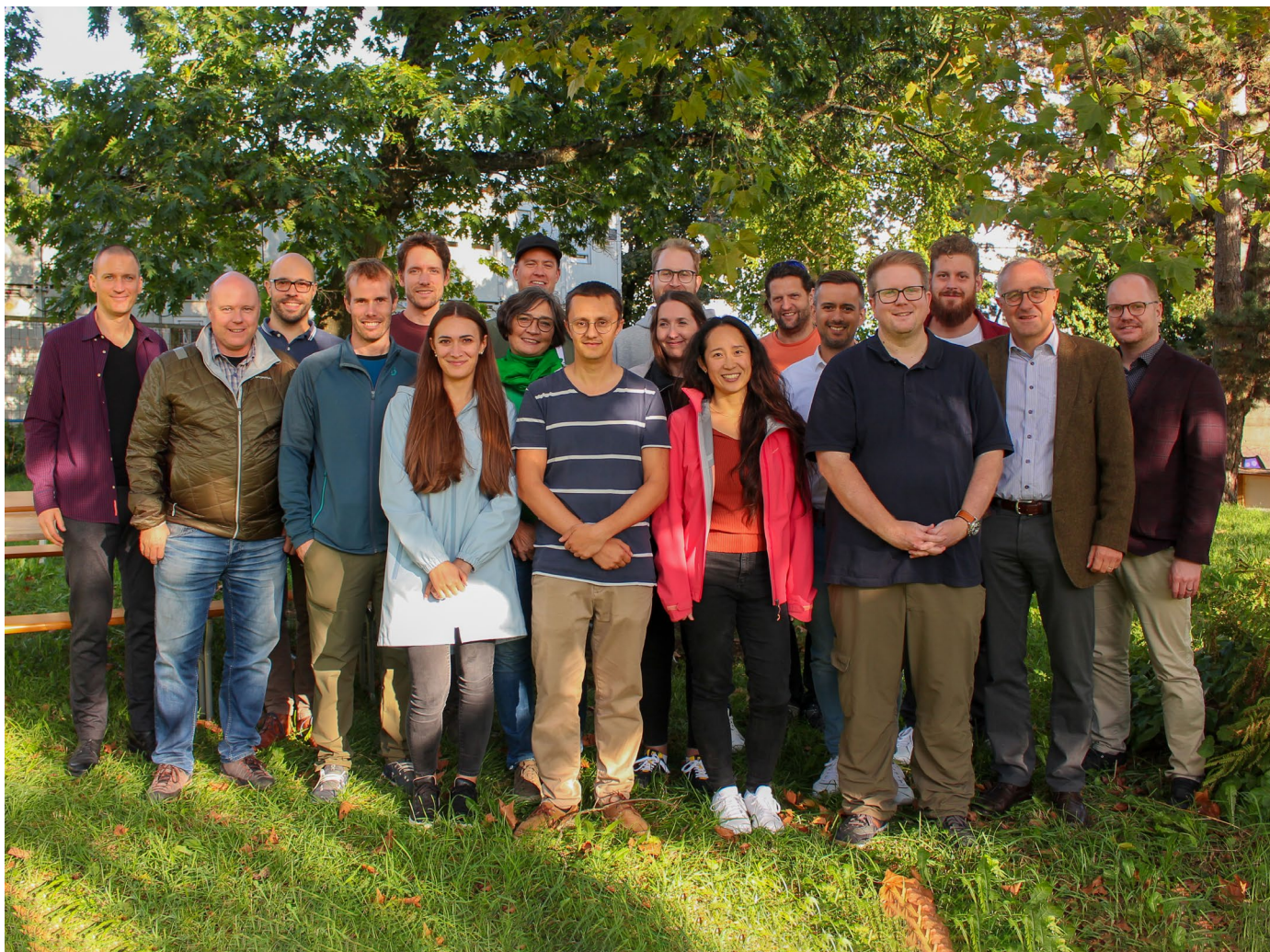
Service juridique

Société Suisse des Entrepreneurs (SSE)



Lancé par Infra Suisse et apprécié par les entreprises

En septembre 2023, le cours de perfectionnement lancé par Infra Suisse et l'usic, le prédécesseur de suisse.ing, a été donné pour la huitième fois à la Haute école de Lucerne, et s'est achevé, avec la remise des «Certificates of Advanced Studies» CAS Construction de fondations et travaux spéciaux du génie civil.



Les titulaires ont fêté leur titre avec les enseignants et les invités. Sören Honegger (3^e depuis la gauche) a été distingué pour son mémoire novateur.

La huitième édition du CAS Construction de fondations et travaux spéciaux du génie civil s'est achevée par la visite de la gare de Berne.



Avant la remise des diplômes, les titulaires ont bénéficié d'une visite guidée du projet «Extension des installations publiques de la gare de Berne (APBB, lot 3)». Les titulaires ont ensuite été fêtés et honorés par les invités. Le responsable du programme Hansjörg Vogt a loué cet engagement et le grand intérêt des participants. Isabelle Kalt-Scholl, enseignante à l'Institut de génie civil et d'architecture de la Haute école de Lucerne, a félicité les titulaires et a remercié les enseignants de leur précieuse activité. Le directeur d'Infra Suisse Adrian Dinkelmann a ensuite adressé ses félicitations aux participants, en les encourageant à mettre en œuvre dans la pratique et dans leurs entreprises les enseignements acquis dans le cadre de ce cours. «Lorsque nous avons créé ce CAS, nous avons voulu faire quelque chose pour l'économie, et non pour la théorie», a encore souligné le représentant de l'association professionnelle.

En tant qu'initiatrice de ce CAS, Infra Suisse distingue le mémoire de fin d'études le plus novateur par un prix. Lors de l'évaluation de ces travaux, en étroite collaboration avec la direction du programme, un mémoire est clairement sorti du lot. Le «Leitfaden zur Bestimmung von Verbausystemem» (Guide pour la détermination de systèmes d'étais) de Sören Honegger aide au choix d'un procédé de fouille approprié dans la phase de conception. Un catalogue de question sous la forme

d'un organigramme améliore l'efficacité de la conception, dans la mesure où le choix du système d'étais se fait de manière très structurée. Cette aide à la décision et guide pour la pratique s'inscrit ainsi parfaitement dans les objectifs poursuivis par ce CAS.

Le succès du CAS Construction de fondations et travaux spéciaux du génie civil ne se dément pas: les intéressés peuvent encore s'inscrire au CAS de l'année prochaine jusqu'à début janvier sur le site Internet de la Haute école de Lucerne. Ce cours s'adresse à des collaborateurs·trices expérimentés d'entreprises de construction, de maîtres d'ouvrage, de bureaux d'études et de géologues, ainsi qu'à d'autres groupes professionnels apparentés participant à la conception, à la réalisation et à l'organisation de projets dans la construction de fondations et les travaux spéciaux du génie civil. Les entreprises membres d'Infra Suisse bénéficient d'un rabais.



Pour plus
d'informations
et inscription

Conditions de la participation au CAS Construction de fondations et travaux spéciaux du génie civil

Hautes écoles (EPF/Uni, Hautes écoles spécialisées): Diplômes et au moins deux années d'expérience professionnelle dans la conception ou l'exécution de fondations et de travaux spéciaux du génie civil.

Formation professionnelle supérieure: Diplômes EPS ou ES suivis de deux années d'expérience professionnelle dans la conception ou la réalisation de fondations et de travaux spéciaux du génie civil

Les personnes sans titre de degré tertiaire mais avec une qualification équivalente et plusieurs années d'expérience professionnelle peuvent exceptionnellement être admises en nombre limité, au moyen d'une procédure d'admission standardisée («sur dossier»).



Remise des brevets fédéraux

Les lauréats des examens professionnels fédéraux des contremaîtres en construction de routes en Suisse alémanique se sont retrouvés le 24 novembre 2023 au campus de Sursee pour y recevoir leur brevet fédéral et fêter ensemble. Notre secteur d'activité compte maintenant 50 contremaîtres de la construction de routes en plus. Infra Suisse, en tant que responsable et organisatrice des examens professionnels, félicite chaleureusement les lauréats pour l'obtention du brevet et leur souhaite succès pour leur avenir professionnel.



«Nous misons sur les femmes» au campus de Sursee

Promouvoir les femmes dans le secteur de la construction: Tel est l'objectif de l'événement «Wir bauen auf Frauen», qui sera organisé pour la première fois les 1er et 2 février 2024 au CAMPUS SURSEE. L'événement, qui aura désormais lieu tous les deux ans, prévoit un programme varié. Infra Suisse soutient la manifestation en tant que partenaire. Il sera notamment prévu d'y présenter le guide «Conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée dans la construction d'infrastructures».



Théâtre «Chantier à Berne»

Le «Bühne Aarau Ensemble» présente sa pièce «Baustelle» également à Berne. «Les maçons se limitent à maçonner, les ingénieurs du bâtiment en savent toujours plus que les autres, on reconnaît les constructeurs de routes à leur coup de pelle», tels sont les préjugés sur le bâtiment auxquels la pièce entend mettre définitivement un terme. Les acteurs devraient le savoir: Tous les acteurs travaillent effectivement dans le secteur de la construction.



Recherche d'experts pour les examens

Avec le Masterplan «Formation professionnelle SSE 2030», la SSE poursuit l'objectif de couvrir ses besoins en personnel qualifié bien formé. Infra Suisse soutient ces mesures tant sur le plan organisationnel que dans leur contenu. Actuellement, nous sommes à la recherche d'experts pour les examens de conducteur/trice de travaux et d'entrepreneur/se. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer auprès du secrétariat d'Infra Suisse sous info@infra-suisse.ch

Evénements

Infra-Tagung 2024

Jeu 25.01. | Lucerne

Journée Infra 2024

Mer 20.03. | Lausanne

Assemblée des membres

Mer 24.04. | Lenzburg

Examens professionnels féd. contremaîtres de construction de routes

Lun 23.09. – mar 24.09.24 | Lenzburg

«Infra-Event» construction de routes et génie civil

Mer 13.11. | Zurich Aéroport

2024

in infra-suisse.ch

 infrasuisse

 InfraSuisse

Infra Suisse

Weinbergstrasse 49
8042 Zurich

058 360 77 77
info@infra-suisse.ch
infra-suisse.ch

Rédaction

Adrian Dinkelmann, Infra Suisse

Concept et design

Nicole Aregger, Reto Gratwohl, filter.ch

Photos

Keystone (page de couverture)
Infra Suisse (pages 2-6, 10, 11, 14, 15,
16-19, 21-24, 30)
metalsuisse (page 13)
SBV (page 26)
HSLU (pages 27, 28)

Imprimerie

Baldegger, Winterthur

